

sein de l'OTAN. Enfin, nous pouvons collaborer avec des pays qui partagent nos vues afin de promouvoir nos intérêts communs en matière de sécurité.

*Il n'y a aucun monopole  
gouvernemental sur les idées et  
les Canadiens peuvent jouer un  
rôle important.*

Le Canada a toute liberté de présenter des propositions sensées et innovatrices ainsi que d'offrir ses compétences sur le plan technique. Le gouvernement doit prendre l'initiative mais, comme il n'y a aucun monopole gouvernemental sur les idées, les Canadiens peuvent jouer un rôle important. En plus des mécanismes parlementaires normaux, des mécanismes spéciaux permettent de communiquer des idées au gouvernement, notamment — le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements de l'Ambassadeur pour le désarmement. L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales et divers organismes privés jouent aussi un rôle important. Le Fonds pour le désarmement favorise également la participation du public, notamment à la discussion de ces questions. D'autres mécanismes consultatifs sont-ils requis?

La technologie est tout aussi importante pour le contrôle des armements que pour la modernisation des arsenaux. Le Canada a utilisé ses compétences sismologiques pour s'attaquer au problème de la vérification internationale d'une interdiction complète des essais nucléaires, tant au pays qu'au sein du Groupe d'experts de Genève sur la sismologie. Nous avons également étudié la possibilité de concevoir un système de surveillance, dans l'espace, des vaisseaux spatiaux qui pourraient être considérés comme d'éventuelles plates-formes pour le lancement d'armes. Il pourrait y avoir d'autres possibilités d'évaluer l'importance de techniques de télédétection dans l'espace, ainsi que de propositions visant la protection des satellites. L'efficacité dans ce domaine se paie cher, mais le Canada est une nation techniquement avancée et dotée d'une capacité de recherche adéquate. Si la situation budgétaire le permet, devrions-nous nous fixer comme objectif prioritaire de renforcer cet appui technologique des accords de contrôle des armements?

*Il faut examiner l'aspect  
pratique et la vérifiabilité des  
mesures déclaratoires.*

Il a été proposé dans divers milieux que l'Est et l'Ouest déclarent conjointement leur intention de ne pas être les premiers à utiliser l'arme nucléaire, ou alors que les deux parties «gèlent» leurs arsenaux nucléaires aux niveaux actuels. Lorsque nous étudions la validité de ces propositions, les questions relatives à leur utilité pratique et à leur vérifiabilité ne devraient pas être rejetées comme n'ayant aucune conséquence. La proposition de gel est aussi attrayante par sa simplicité conceptuelle qu'elle est décourageante par sa complexité pratique. Elle soulève des problèmes difficiles et peut-être insolubles de définition, de portée et d'équilibres régionaux. De plus, le fait de déclarer un gel ne suffirait pas; il faudrait qu'on puisse le vérifier. Et la négociation d'un gel équilibré et vérifiable pourrait s'avérer un processus tout aussi complexe et laborieux que la négociation de réductions des arsenaux. Toutefois, l'impératif de la sécurité à des niveaux d'armements nucléaires moindres exige qu'aucune proposition ou réflexion sur une solution possible ne soit rejetée sans avoir été soigneusement étudiée. Les Canadiens croient-ils que les mesures déclaratoires contribuent à renforcer la confiance ou à amener d'éventuelles réductions?

Il est bon de se rappeler que les armes nucléaires ne sont pas le seul moyen de destruction massive. Il y a des signes inquiétants d'une prolifération des armes chimiques et de leur utilisation. La Conférence sur le désarmement poursuit ses efforts en vue de leur interdiction et le Canada participe activement à ces négociations.